



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20241125-2024_19-DE

Reçu le 27/11/2024

Affichée le 29/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt quatre

Le 25 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Jean-Luc BRUGUES a donné procuration à Eric CHERON, Daniel MAURIE

OBJET : Révision des contrats de gaz

Madame la Maire explique que nous possédons pour nos bâtiments communaux cinq cuves de gaz (deux enterrées et trois aériennes), pour lesquelles les contrats ont été conclus avec deux prestataires différents entre 2000 et 2003.

La société VITOGAZ, partenaire de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) a établi une proposition commerciale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition commerciale faite par VITOGAZ
- Autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la souscription de l'offre faite.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 26 novembre 2024
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

